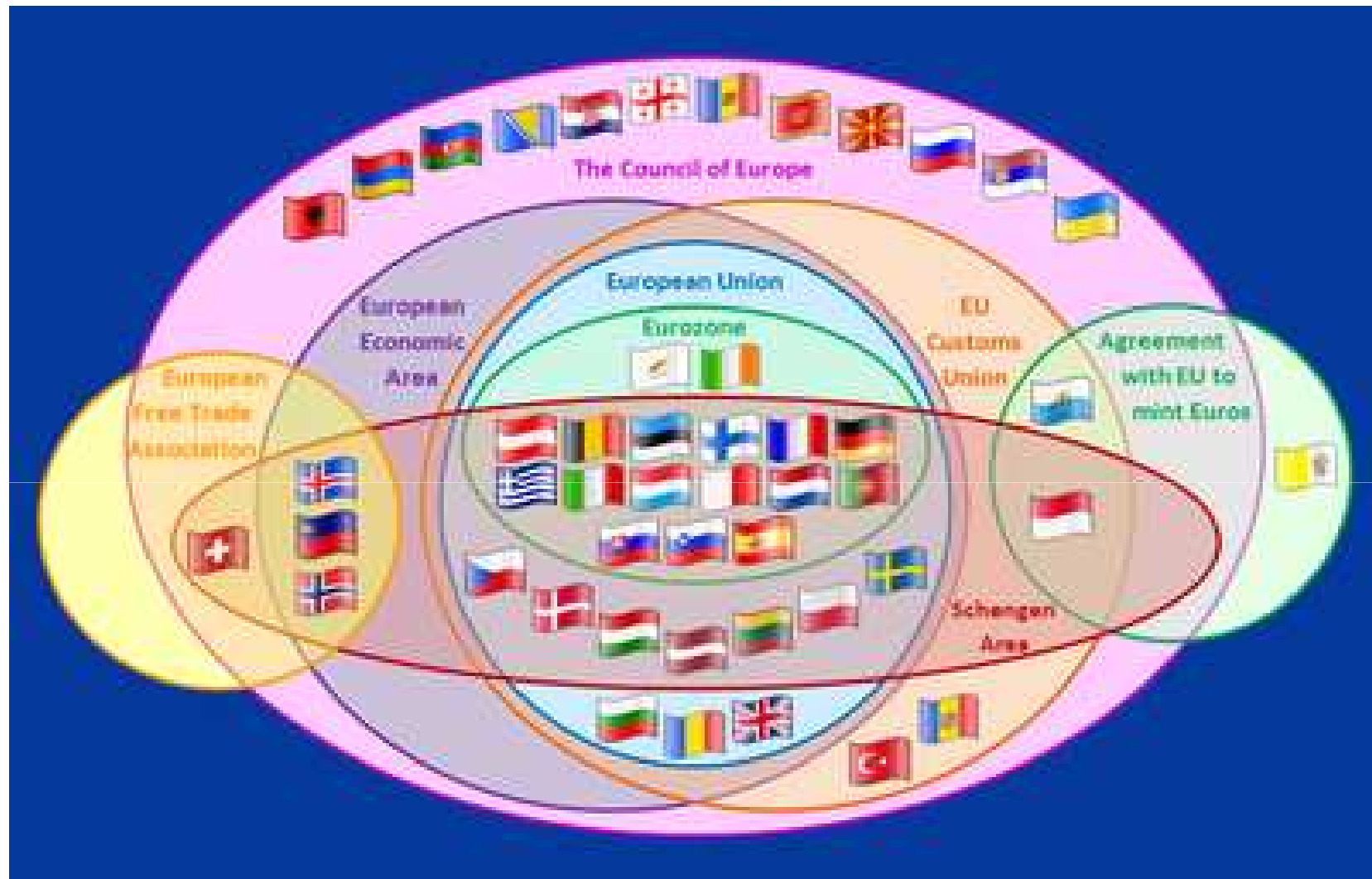


Centre d'excellence Jean Monnet  
Rendez vous d'Europe.

- **Le nouveau Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) :**
  - *« carcan budgétaire pour les Etats membres ou avancée pour l'Union européenne » ?*
- *Par Maurice Baslé, (2012), le budget de l'Etat, 7<sup>ème</sup> édition, collections repères, éditions la découverte.*



Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

# 17 pays pour la zone euro

-  Pays de la zone euro
-  Pays hors zone euro mais membre de l'UE



Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

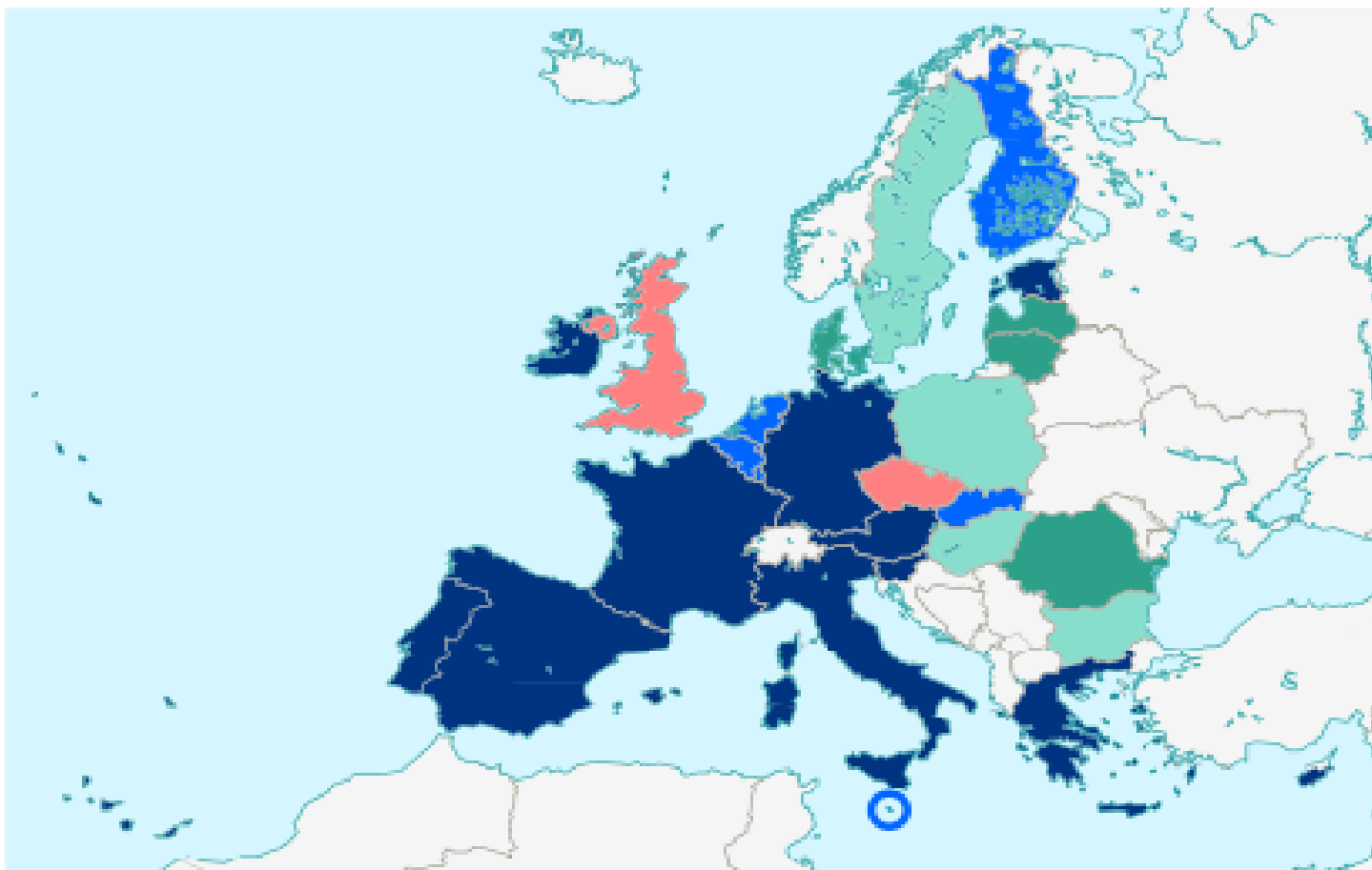
# Une zone monétaire de 340 millions d'habitants

- Qui s'est privée de l'instrument du taux de change national comme variable d'ajustement macro et micro-économique..
- Qui compte sur le marché intérieur, la mobilité interne de la main d'œuvre et des autres facteurs, la faible inflation..
- Qui connaît depuis le début les exigences budgétaires nationales et européennes à respecter...

## Et qui invente en fin 2011 le TSCG pour renforcer le pilier économique dans l'UEM (lisez-le)\*.

- « TENANT COMPTE DU FAIT que les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de la zone euro se sont accordés le 9 décembre 2011 sur une architecture renforcée pour l'Union économique et monétaire, prenant pour base les traités sur lesquels l'Union européenne est fondée et visant à faciliter la mise en œuvre des mesures adoptées sur la base des articles 121, 126 et 136 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne...
- 1. Par le présent traité, les parties contractantes conviennent, en tant qu'États membres de l'Union européenne, **de renforcer le pilier économique de l'Union économique et monétaire** en adoptant un ensemble de règles destinées à favoriser la discipline budgétaire au moyen d'un pacte budgétaire, à renforcer la coordination de leurs politiques économiques et à améliorer la gouvernance de la zone euro, en soutenant ainsi la réalisation des objectifs de l'Union européenne en matière de croissance durable, d'emploi, de compétitivité et de cohésion sociale.
- **2. Le présent traité s'applique intégralement aux parties contractantes dont la monnaie est l'euro.**
- \* [http://european-council.europa.eu/media/639232/08\\_-\\_tscg.fr.12.pdf](http://european-council.europa.eu/media/639232/08_-_tscg.fr.12.pdf)

- TSCG signé le 2 mars 2012 par 25 des 27 Etats-membres (tous sauf RU et Tchéquie). Premier janvier 2013 = application du nouveau traité intergouvernemental car, après vote de la Finlande le 21 décembre, le « quorum » de douze est atteint avec 12 sur 17 membres de la zone euro : l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Finlande, le Portugal, la Slovénie... les cinq autres devant rejoindre.
- Traité compatible avec les traités et le droit de l'Union européenne (application au 1.1.2013 si douze le votent, intégration dans le TFUE avant cinq ans, actuellement refus RU et Tchéquie).



Avancement du vote du TSCG à fin 2012...

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

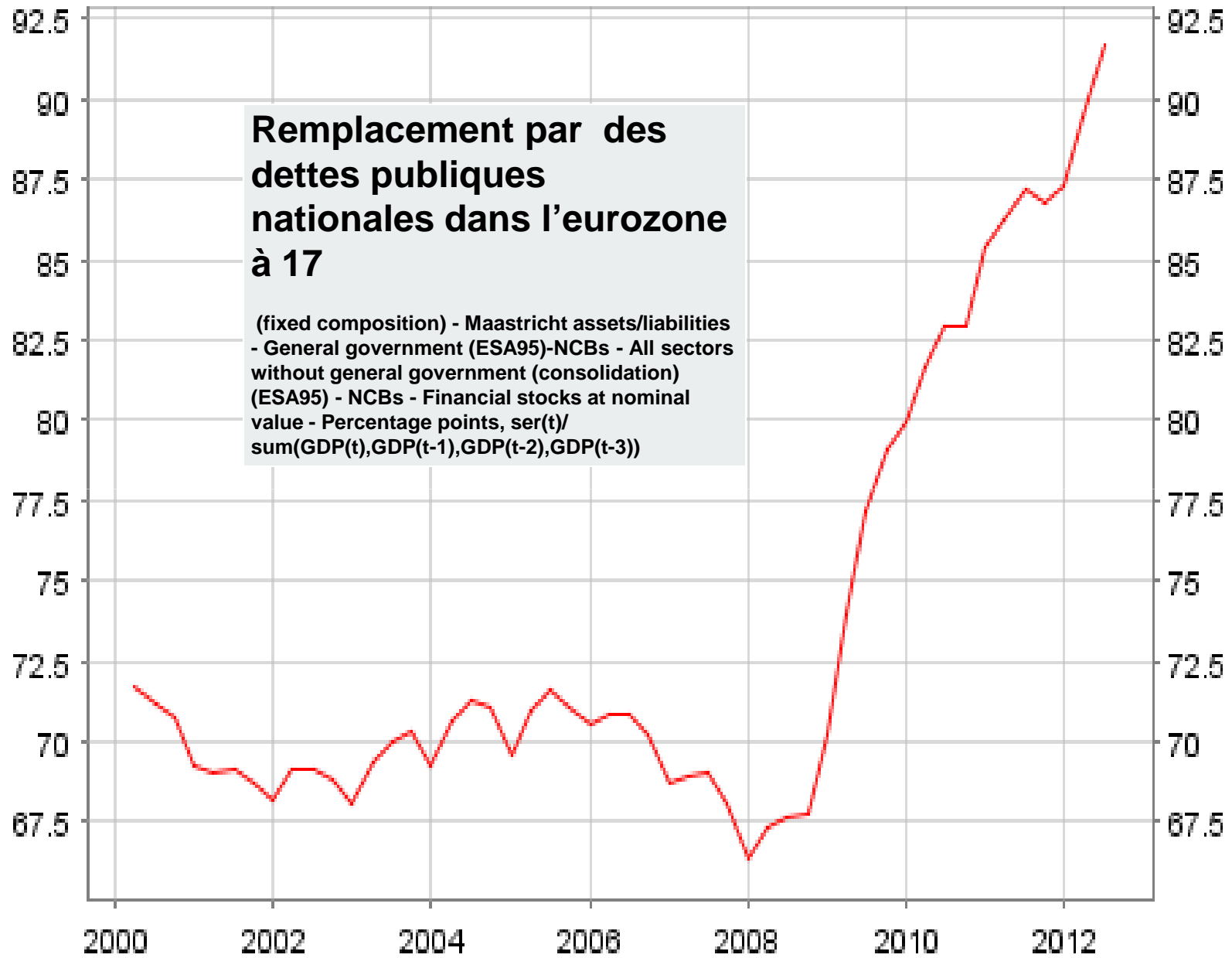
# Fil conducteur

- **Rappels du contexte expliquant le besoin de renforcer l'Union budgétaire : l'UEM et la crise durement ressentie dans la zone euro par ses conséquences sur les dettes nationales, une banque centrale qui utilise enfin de nouveaux instruments... et la création de nouvelles solidarités financières.**
- **1. le contenu du TSCG a un caractère innovant pour le deuxième pilier de la gouvernance économique : le TSCG et le « six pack ».**
- **2. ... le TSCG aura besoin d'être lui-même complété par le fédéralisme financier... dans l'UEM.**
- **Conclusion.** Le choix du comportement coopératif pour ne pas condamner l'euro.



## Rappel sur ce qui a conduit à la crise atlantique de 2008 et au besoin de sauver les banques du secteur privé...

- Croyance abusive en l'autorégulation des marchés financiers. Catastrophes financières dans l'économie de casino mondiale. Solution de renflouement par le secteur privé : cas de l'Islande!
- Généralement, renflouement par le secteur public aux Etats-Unis, en Irlande, au Royaume Uni => crise dite « des dettes souveraines » = crise dérivée.
- Conséquences à moyen terme : les dettes souveraines s'envolent en Irlande, en Grèce, en Espagne...et plus généralement dans tous les pays de la zone euro...dans des Etats-membres pas toujours en situation de convergence réelle ...donc déjà en difficulté (la Grèce) ou aux finances publiques délabrées (la Grèce)...



# BCE plus active au niveau fédéral.

- **Nouvelle supervision bancaire (demande formulée dès 1999 par Bce et parlement européen et refusée à l'époque par ECOFIN sous la pression des banques centrales nationales). Recours à l'assurance.** Décembre 2012 : propositions concernant la création d'un fonds unique d'assurance des banques chargé de restructurer et de recapitaliser les établissements bancaires en difficulté. Financement par « taxe » des activités bancaires et financières = forme assurantielle!
- Côté gestion passée des Etats : la solidarité pour les gestions du passé s'exprime désormais bien par la prise en charge directe (FESF+FMI+MES = 750 milliards) ou indirecte (OMT = « outright monetary transactions ») des Etats.
- **Mais ces Etats après décembre 2012 qui demandent de l'aide doivent en contrepartie faire des réformes intérieures : on crée la conditionnalité des aides, (crédibilité de cette conditionnalité, notion de « contrats » à respecter).**
- **L'acceptation du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro (TSCG) va conditionner l'éligibilité au FESF et au MES et elle conditionne donc désormais l'éligibilité au programme OMT**



## 1. le contenu du TSCG a un caractère innovant pour le deuxième pilier de la gouvernance économique : le TSCG et le « six pack ».

**Principe** : coordination budgétaire renforcée à moyen terme = banque centrale plus à l'aise.

**Moyen du deuxième pilier économique** : appuyer sur la surveillance commune des budgets nationaux, viser un effort structurel budgétaire national, cette fois sur une trajectoire ad hoc tenant compte du cycle.

## l'ancien Pacte PSC bien connu... est maintenu

- Rappelons qu'il intervient en complément de l'Article 126 (ex-article 104 TCE) 1. **Les États membres évitent les déficits publics excessifs.**
- L'alarme est enclenchée dès qu'un État dépasse le critère de déficit public fixé à 3 % du PIB (« dreikommanull »), sauf circonstances exceptionnelles.
- Le Conseil Ecofin adresse alors des recommandations pour que l'État mette fin à cette situation. Si tel n'est pas le cas, le Conseil peut prendre des sanctions : dépôt auprès de la BCE qui peut devenir une amende (de 0,2 à 0,5 % PIB de l'État en question) si le déficit excessif n'est pas comblé.

●

# ...il était non respecté... et donc devenait peu crédible.

- en France (procédure de la CE fin 2003 contre la France), Allemagne aussi en 2003 (réunification)...
- **Fin 2003**, majorité offensive contre le PSC (avec la voix du Luxembourg!)  
Le CE du 22 mars 2005 a introduit « les circonstances exceptionnelles et temporaires » et a modifié le volet dissuasif.
- **Les sanctions n'ont pratiquement pas fonctionné...** Le communiqué publié par le Président Van Rompuy après la réunion du groupe de travail du 12 juillet 2010 l'indique implicitement : « *Les grands paramètres d'une réforme du système de sanction ont été discutés. Ces sanctions pourront être appliquées y compris dans le volet préventif du Pacte de stabilité et de croissance. Le champ des sanctions financières et non financières devra être élargi, y compris au budget communautaire. Les sanctions devront être progressives et différentes options pour en renforcer l'automatisme ont été discutées* ». Le communiqué publié après la réunion du 6 septembre : « *Le groupe de travail a eu une discussion approfondie sur [...] le système de sanctions* »!
- **La réforme du contenu des 3% n'a pas abouti** (quels investissements échapperaient aux 3%?).
- Les « passagers clandestins potentiels » ont pu comprendre que le pacte ne tenait plus!

## ... pas toujours pour de mauvaises raisons!

- Contexte de l'adoption. Sommet de Dublin de décembre 1996. Le PSC adopté le 17 juin 1997 après la dissolution d'avril 1997 en France... peur de ne pas se qualifier pour l'euro.
- Il manquait la prise en compte de la distinction entre déficit conjoncturel ou cyclique et déficit structurel (celui que l'on obtient alors même que l'économie est en croissance tendancielle). En 2007, abandon français et relance nationale...
- => Perte presque immédiate de crédibilité due à la non-application.

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

**D'où la nécessité d'un complément  
intergouvernemental qui tienne davantage compte  
des difficultés conjoncturelles : c'est le TSCG (cf.  
Question d'Europe n°253. Fondation Robert Schuman).**

- Nouveau comportement de BCE depuis avril 2010. Nouveau pdt de BCE Mario Draghi en novembre 2011. Sommet G20 avec BO le 3 novembre à Cannes.
- CE Bruxelles 8 et 9 décembre 2011. Complément ad hoc, le TSCG : 25 signataires le 2 mars 2012 d'un « signal » de coopération budgétaire et un affichage d'une volonté de se coordonner vraiment en pratique au point bas du cycle.
- Idéalement, il suffirait de surveiller la trajectoire globale de la zone euro. Mais problème du « passager clandestin ».



# Concept de seuil prudentiel ou limite au déficit structurel.

- Objectif : renforcer le pilier économique de l'UEM en vue de soutenir la croissance durable, l'emploi, la compétitivité et la cohésion sociale.
- Les parties contractantes acceptent d'être à l'équilibre public sur un cycle économique. L'équilibre est considéré comme respecté si le solde structurel annuel des APU correspond à l'objectif à moyen terme spécifique à chaque pays, tel que défini dans le PSC révisé, cet objectif à prendre en considération ne pouvant en moyenne sur le cycle dépasser une limite inférieure de 0.5% de déficit structurel.

## Le TSCG : une régulation de plus des finances publiques des Etats de la zone euro.

- Innovation majeure du TSCG par rapport au Traité.
- Cibles spécifiques et mouvantes : surveillance mutuelle des trajectoires au sens du TSCG : on veut tenir compte des effets du cycle et piloter à partir du compteur du déficit structurel (hors cycle).
- Chacun doit donc faire et afficher son « effort budgétaire structurel ». Nota bene : actuellement, on se sert encore peu de ce référent en France!
- Important en macroéconomie européenne. Le nombre d'indicateurs de la qualité de la trajectoire s'accroît... (surveillance des déficits et excédents).

# Mécanisme de correction automatique

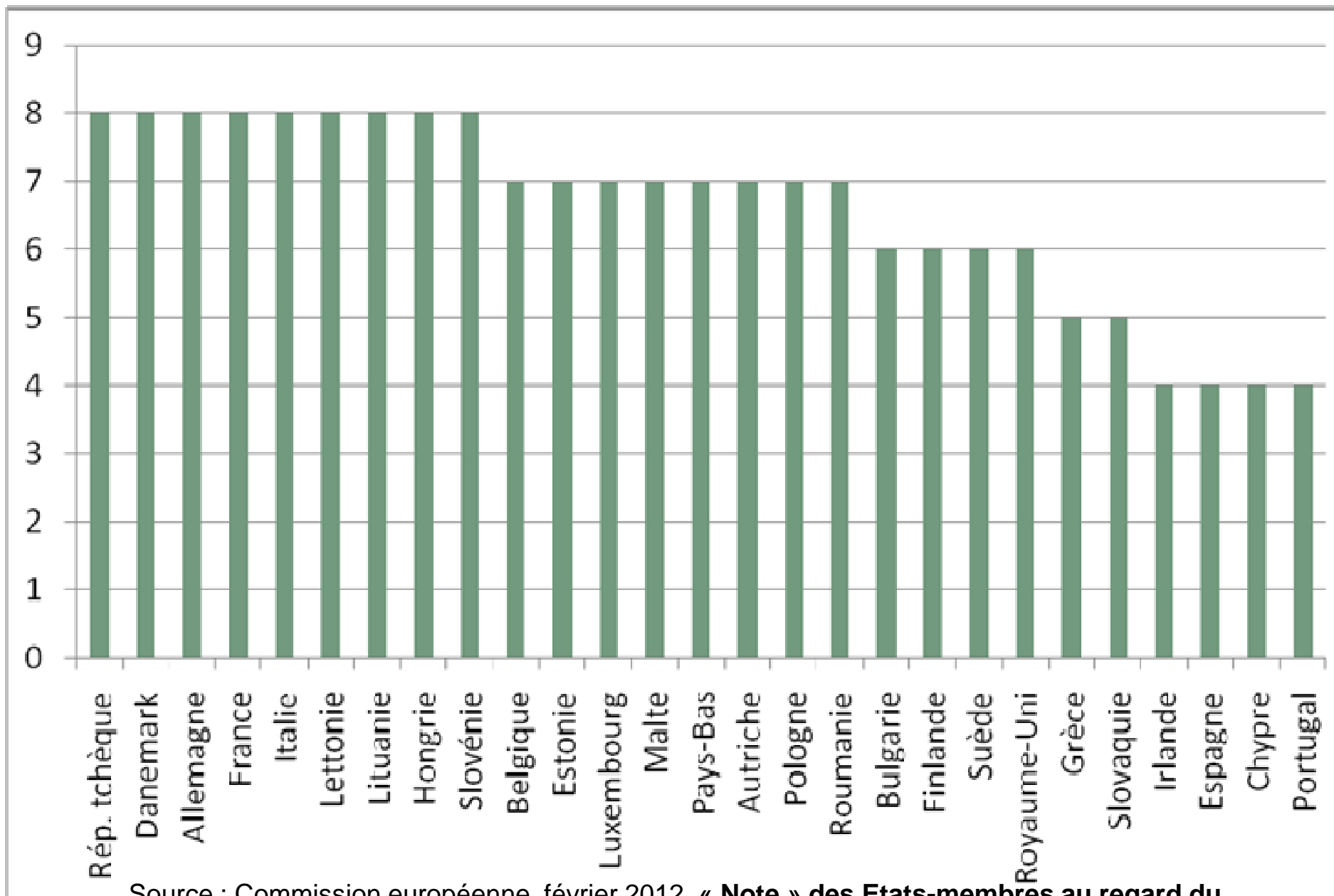
- Si écart important remarqué...par rapport à la trajectoire...et en l'absence de circonstances exceptionnelles, la Commission déclare le non-respect et la non-convergence de l'Etat-membre...
- Un mécanisme de correction est déclenché automatiquement...par l'Etat membre qui doit mettre en œuvre un programme de réforme structurelle présenté pour approbation au CUE et à la CE puis suivi par eux...
- La CE fait un rapport, donne son appréciation du respect ou non, la Cour de justice étant juge final.
- Amendes vont au MES (si pays euro) ou au budget européen.

## Important. Au traité s'ajoute un tableau de bord de surveillance.

- Des indicateurs de tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) servent à détecter, par des seuils d'alerte, les déséquilibres macroéconomiques naissants ou persistants dans un pays.
- Nota bene. Certains excédents (balance des transactions courantes) sont criticables désormais (seuil élevé et on demande à voir l'application qui sera faite de ceci!). Exemple curieux de l'excédent allemand qui sert pourtant de « modèle »! Comme si tout faire pour exporter était un « modèle » (Allemagne, Chine, Japon...)
- Le tableau de bord fait partie d'un exercice annuel, dont la première étape est l'établissement d'un rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA).
- [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/excessive\\_imbalance\\_procedure/imbalance\\_scoreboard](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/excessive_imbalance_procedure/imbalance_scoreboard)

<b>Indicateur</b>		<b>Fourchette admissible</b>
Balance des transactions courantes	<i>Moyenne mobile sur trois ans, en % du PIB</i>	entre +6 % et -4 %
Position extérieure globale nette	<i>En % du PIB</i>	> -35%
Parts de marché à l'exportation	<i>Variation sur 5 ans, en valeur</i>	> -6%
Taux de change effectif réel par rapport à 35 autres pays industriels	<i>Variation sur 3 ans</i>	-/+5 % (zone euro) -/+11 % (hors zone euro)
Coût unitaire de la main d'œuvre	<i>Variation sur 3 ans</i>	< +9% (zone euro) <12% (hors zone euro)
Dette du secteur privé	<i>En % du PIB</i>	< 160%
Flux de crédit dans le secteur privé	<i>En % du PIB</i>	< 15%
Prix de l'immobilier déflatés des prix à la consommation	<i>Glissement annuel</i>	< 6%
Dette publique	<i>En % du PIB</i>	< 60%
Taux de chômage	<i>Moyenne mobile sur trois ans</i>	< 10%

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

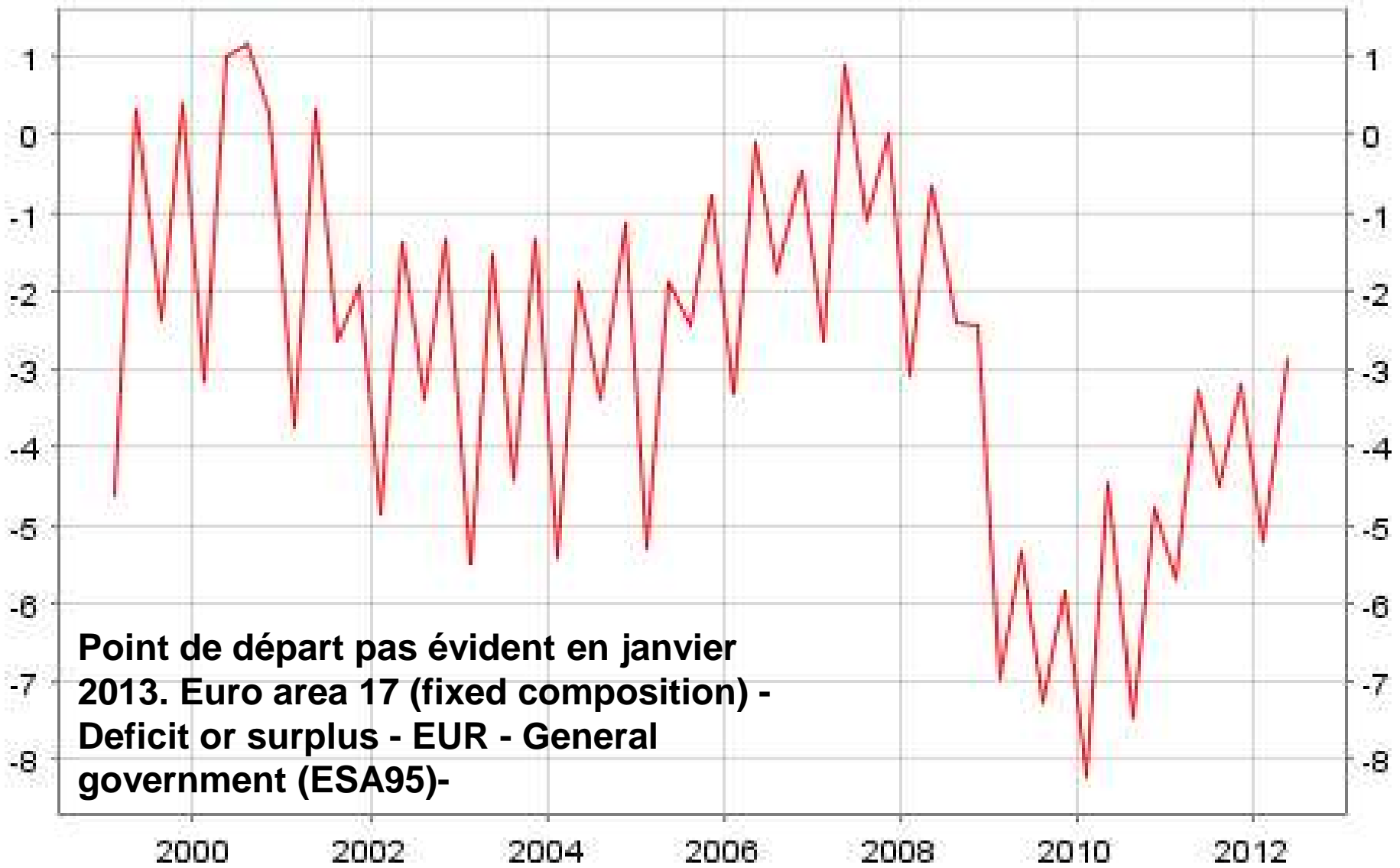


Source : Commission européenne, février 2012. « **Note** » des Etats-membres au regard du tableau de bord (nombre de critères satisfaits sur 10)

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

## Choix d'un nouveau dialogue plus vif

- Semestre européen : de mars à juillet, rapport de la Commission et avis stratégiques à intégrer en avril, Conseil européen et Ecofin donnent avis final en juillet...
- Auditeurs Eurostat des statistiques budgétaires nationales...
- Transposition des nouvelles règles budgétaires dans le droit des Etats-membres. Surveillance des plans triennaux de finances publiques.



**Point de départ pas évident en janvier 2013. Euro area 17 (fixed composition) - Deficit or surplus - EUR - General government (ESA95)-**



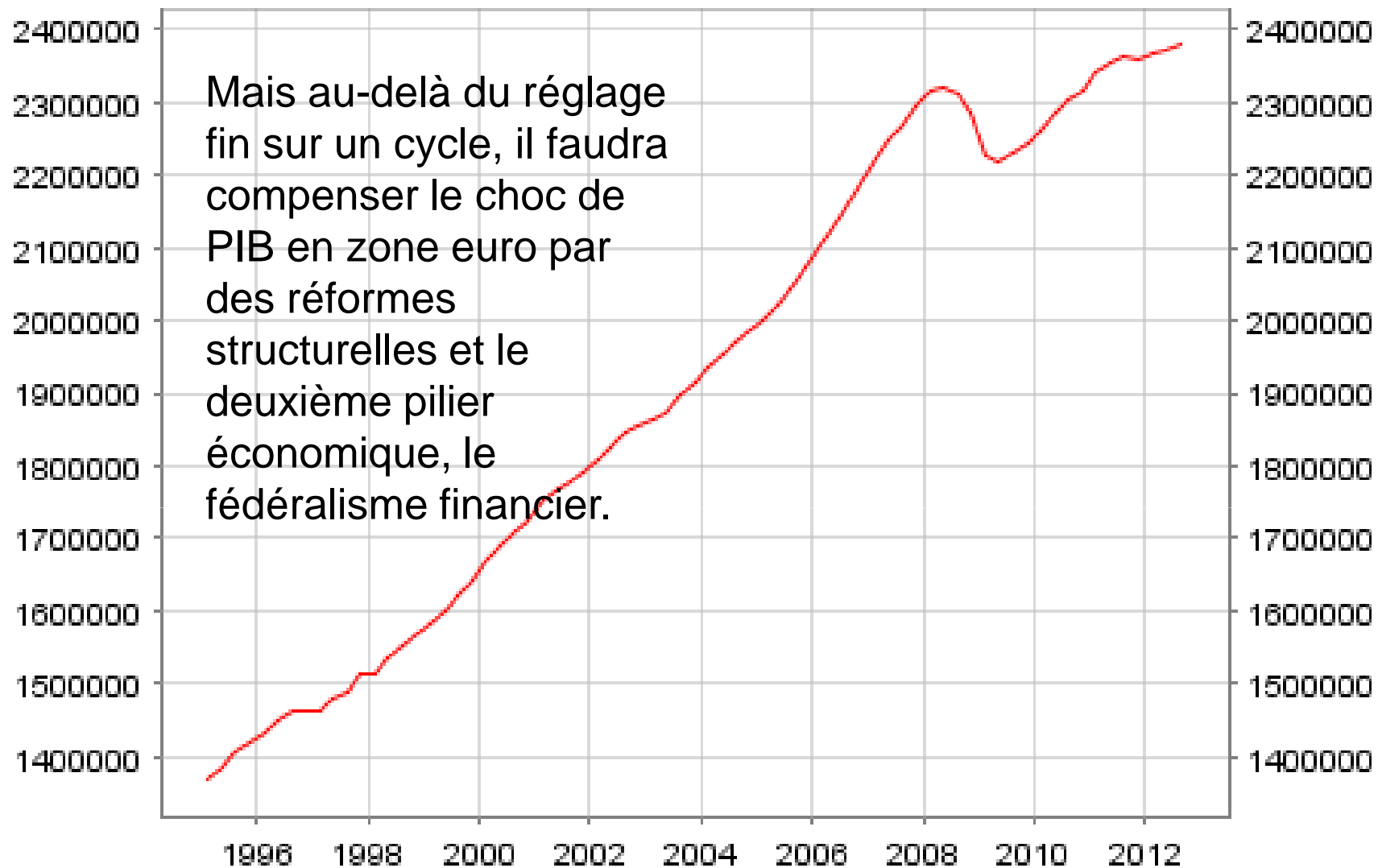
## Application en 2013.

Un réglage conjoncturel fin = idée de ne pas trop freiner toutes les économies en même temps.

- Le TSCG s'applique et la Banque centrale a adressé le signal de dernier rempart...
- Rappel du PIB annuel zone euro : environ 9500 milliards en euros courants 2012, 12800 pour l'UE à 27.
- 19 millions de chômeurs dans la zone euro.
- Solutions « populaires et économiques » d'urgence :
- faire remonter l'emploi (investissement dans l'emploi) ,
- ne pas baisser les revenus de base
- et renforcer les solidarités de base : santé, âge, handicap, exclus..

# Il faut y croire : l'efficacité de la dépense publique existe au point bas du cycle...

- Efficacité des dépenses publiques dans la zone euro aujourd'hui car les multiplicateurs budgétaires moyens pour les pays du G7 sont ainsi significativement plus élevés (de l'ordre de 1,3 pour les dépenses et de 0,4 pour les recettes) lorsque l'output gap (l'écart entre la production effective et la production potentielle) est négatif(20). CAS 24 09 2012 .
- Explication. Les effets bénéfiques de la consolidation doivent être mis en regard des coûts pour la croissance potentielle d'un taux de chômage durablement élevé si les mesures de soutien à l'activité sont retirées trop rapidement.
- L'idée de DeLong et Summers est d'introduire l'hystérèse du chômage dans le calcul coûts/avantages de la consolidation, selon laquelle une période prolongée de chômage élevé, même conjoncturel, nuit inévitablement à la croissance potentielle à moyen terme. En effet, le capital humain de personnes éloignées de l'emploi peut se déprécier et ces dernières retrouveront plus difficilement un travail même lorsque la croissance sera plus forte. Il en résulte que, même pour un paramètre d'hystérèse faible, les taux d'intérêt sur la dette doivent être très élevés pour justifier une consolidation budgétaire très rapide.



Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

## 2. ... le TSCG aura besoin d'être lui-même complété par le fédéralisme financier... dans l'UEM.

- « *La seule organisation institutionnelle capable de maintenir dans la même monnaie des pays hétérogènes est évidemment le fédéralisme, inévitable pour éviter la croissance déprimée et l'explosion de l'euro* ». (p. 19). **Patrick Artus, Isabelle Gravet**, *La crise de l'euro. Comprendre les causes. En sortir par de nouvelles institutions*. Armand Colin.
- Basé sur la compréhension de l'hétérogénéité et le besoin de transferts fédéraux (comme aux Etats-Unis).
- Respectant tous les Etats-membres et donnant envie d'adhésion à l'intégration européenne.
- Donnant à rêver à de nouvelles étapes : assurance mutuelle renforcée, stabilisation des cycles, péréquation territoriale.

Une zone monétaire de 340 millions d'habitants, celle de l'eurogroupe avec la banque centrale européenne qui peut aller plus loin au plan politique.

- « nous avons une zone euro, elle a un patrimoine, c'est la monnaie unique. Elle appelle une nouvelle gouvernance. Cette zone doit prendre une dimension politique. Je suis favorable à ce que l'Eurogroupe soit renforcé et que le président de l'Eurogroupe ait un mandat clair et suffisamment long ».
- *F. Hollande. PR Français. Le Monde. Avant le sommet européen de bruxelles des 18 et 19 octobre 2012.*

# En finir avec l'insuffisance passée des politiques budgétaires fédérales.

- **1000 milliards environ soit seulement 1% RNB visés pour le cadre financier pluriannuel 2014-2020 (36 milliards infrastructures, presque 500 pour la croissance inclusive dont 330 cohésion, un peu plus agri et dvpt rural.....) .**
- **Ressources propres UE trop faibles et « remontantes de subventions des Etats-membres! ».**
- **En dépenses structurelles, avec 0.4% du PIB européen environ, consciente d'une possible polarisation des activités économiques au sein de l'union monétaire, la Commission européenne a renforcé le rôle des Fonds structurels en faveur des régions défavorisées. En dépit des montants alloués (mais aussi dilués) aux régions, le phénomène d'agglomération des activités à forte valeur ajoutée s'est accentué...**
- **Cause du budget fédéral déjà plaidée en 1977! ... *Rapport du groupe de réflexion sur le rôle des finances publiques dans l'intégration européenne (avril 1977). Groupe Biehl, Brown, Forte, Fréville, O'Donoghue, Peeters, MacDougall.***



- 14 -

### Conséquences pour le rôle futur des finances publiques dans la Communauté

On peut concevoir la constitution en Europe, à une date sans doute éloignée, d'une fédération où les dépenses publiques fédérales s'élèveraient à environ 20 ou 25 % du produit brut, comme c'est le cas aux Etats-Unis et dans la République Fédérale d'Allemagne.

A un stade antérieur pourrait se situer une fédération assumant des dépenses beaucoup moins importantes, soit de 5 à 7 % du produit brut, ou encore de 7,5 % à 10 % environ si la défense y était incluse. L'une des caractéristiques essentielles d'une telle fédération résiderait dans le fait que la prestation des services sociaux resterait presque exclusivement confinée au niveau national. Cette structure permettrait de réaliser un degré suffisant de rapprochement dans l'espace des niveaux de la productivité et des niveaux de vie et d'atténuation des fluctuations économiques à court terme pour étayer une union monétaire. Néanmoins, les avis divergent quant aux chances que cette formule a de se réaliser.

Dans notre rapport, nous nous sommes, en général, davantage attachés à ce que nous avons appelé l'"intégration préfédérale", période durant laquelle on a supposé que la structure politique de la Communauté serait progressivement mise en place, notamment avec l'élection du Parlement au suffrage direct. Il est permis d'envisager que, durant cette période, les dépenses publiques au niveau communautaire s'élèvent à environ 2 ou 2,1/2 % du produit brut.

En cherchant à déterminer les fonctions de dépenses qui pourraient être

## Contexte : nécessité d'arrêter la baisse de l'Investissement public dans la zone euro, 1980-2010, en % du PIB



Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.



**= besoin de décision nouvelle sur les grandes infrastructures face à la nécessité d'arrêter la baisse de l'Investissement public dans la zone euro.**

Sur la période 2014-2020, les eurodéputés viennent de se rallier à la proposition de la Commission fondée sur une enveloppe globale de 50 milliards d'euros répartie entre les transports (31, 69 milliards), l'énergie (9, 1 milliards) et les télécommunications (9, 1 milliards).

Source : <http://www.euractiv.fr/collectivites-locales/les-eurodeputes-allongent-la-liste-des-projets-de-transport-europeens-17623.html>

Copyright © EurActiv.fr

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

# Situation actuelle : différence avec l'organisation américaine.

	Etats-Unis	Zone euro 2012
Prise en charge des risques	Oui	Non
Transferts financiers automatiques	Oui	Non
Assistance conditionnelle	Non	Oui
Mutualisation des dettes	Non	Partielle
Mise sous tutelle des Etats	Non	Eventuelle

Tableau 1 : Assurance implicite au sein du système fédéral : Etats-Unis et Zone euro  
By Jean Pisani-Ferry on 8th October 2012

# Où allons nous? : la recherche du pilier économique : assurance mutuelle et/ou/d'abord puis... fédéralisation

	Assurance mutuelle	Fédéralisation budgétaire
Exécutif	Commissaire ECOFIN-président Eurogroupe	Trésor européen
Parlement	Commission des finances zone euro avec représentants des parlements nationaux	Parlement zone euro
Ressources financières	Mutualisation	Autonomie fiscale
Mutualisation des dettes	Oui à terme	Non
Dettes communes	Non	Oui

Maurice Baslé, professeur émérite des universités, Chaire Jean Monnet ad personam.

# Encore des réticences au budget fédéral...

- On semble encore en janvier 2013 avoir écarté au sommet européen du 14 décembre 2012 l'idée d'un budget propre à la zone euro, mais cette idée figure dans le rapport Van Rompuy du 12 octobre 2012 sur l'UEM.
- Craintes récurrentes : les discours alarmistes sur le « fédéralisme », la perte de « souveraineté »,
- Craindre surtout les comportements non-coopératifs (qui?), les comportements « prédateurs » des plus forts sur les plus faibles.
- Pourtant, dans l'économie mondiale actuelle, il vaudrait mieux une Union économique et monétaire, bancaire et budgétaire qu'une simple Union monétaire.

*Fédéralisme budgétaire voulu également en 2012 par les prix Nobel 2011  
Christopher Sims et Thomas Sargent.*

“Si l'euro doit survivre, il faudra que la zone euro conçoive une manière de partager les fardeaux budgétaires”, a ainsi expliqué Christopher Sims lors d'une conférence de presse lundi à Princeton, l'université du New Jersey où l'économiste officie. En d'autres termes, la monnaie unique ne peut plus être garante à elle seule de la stabilité de la zone euro, et les États membres doivent accepter de mutualiser leur dette afin de rassurer les marchés financiers.

Une vision partagée par Thomas Sargent, l'autre lauréat du prestigieux prix Nobel d'économie. Pour ce chercheur de l'université de New York, un tel changement dans la construction européenne serait certes “un miracle”, mais un miracle qui s'est déjà produit dans le passé. “Les États-Unis sont nés avec la solution aux problèmes auxquels l'Europe est confronté actuellement”, a-t-il rappelé. En 1787, les treize États fondateurs des États-Unis étaient secoué par une vaste crise budgétaire. Ils ont réussi à la surmonter en décidant de mettre en commun leur budget.

# Conclusion: le débat est ouvert

- UEM a mi-chemin mais en meilleure voie de consolidation d'une gouvernance économique forte dans une UEM. Banque centrale « annonce et menace » davantage depuis l'été 2012 (effet bazooka).
- TSCG : volonté affichée de se coordonner en pratique sur les budgets nationaux et les dettes publiques nationales en tenant compte des irrégularités cycliques dans la zone euro.
- Conditionnalités = réformes structurelles devant élever le taux de croissance potentielle dans la zone euro.
- => Effort budgétaire structurel est une chance... mais l'effort n'est pas une condition suffisante, il faut innover dans le secteur public aussi!
- Acceptabilité sociale plus grande si, en même temps, se développe plus de citoyenneté fiscale pour conduire des réformes en vue de plus de justice impersonnelle (« républicaine »): la citoyenneté commence dans chaque Etat-membre, elle est en même temps européenne **(2012 année de l'ICE)..**

# Nécessités supplémentaires du fédéralisme budgétaire :

- Lutte commune contre la fraude fiscale (contre-exemple grec ou italien). En France, fin 2009, EVAFISC. Dnef.
- Lutte contre le « dumping fiscal » côté entreprises et côté ménages.
- Réforme fiscale : moins de niches fiscales catégorielles, plus de solidarités (comme pour Obama), plus d'incitations à l'investissement....et à l'innovation.
- Pouvoir fiscal européen. IBS impôt européen? Impôt climat? Taxe européenne sur les transactions financières en application?
- Pour aller plus loin = impôt européen, moins de concurrence fiscale intra-zone, Trésor européen, mutualisation des dettes publiques, budget fédéral et transferts.

# Faire mentir le scénario noir

- *“Even before the recent unprecedented sovereign debt crisis, the conflicting forces of fragmentation and integration made Europe an inherently unpredictable actor.”*
  - Global Trends 2030: Alternative Worlds,
  - a publication of the National Intelligence Council



# Donnant-donnant : l'idée de solidarité renforcée mais... conditionnelle!

- Côté gestion passée des Etats : la solidarité pour les gestions du passé s'exprime désormais bien par la prise en charge directe (FESF+FMI+MES) ou indirecte (OMT = « outright monetary transactions ») des Etats.
- Troïka = BCE+FMI+Commission.
- Mais ces Etats après décembre 2012 qui demandent de l'aide doivent **en contrepartie** faire des réformes intérieures : on crée la conditionnalité des aides, (crédibilité de cette conditionnalité, notion de « contrats » à respecter).
- L'acceptation du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro (TSCG) va conditionner l'éligibilité au FESF et au MES et elle conditionne donc désormais l'éligibilité au programme OMT